

RESTAURATION SCOLAIRE SIVOS DE RICARVILLE-DU-VAL

INSCRIPTION pour l'année scolaire 2015-2016

FICHE D'INFORMATION

Les inscriptions de vos enfants à la cantine, pour l'année scolaire 2015-2016, se dérouleront les :

- ▶ lundi 15 juin 2015 : de 17h15 à 18h30 à Saint-Vaast-d'Équieville (école)
- ▶ mardi 16 juin 2015 de 17h30 à 18h15 à Ricarville-du-Val (salle du conseil municipal)
- ▶ mardi 16 juin 2015 de 18h15 à 19h30 à Freulleville (salle polyvalente)

Peu importe votre lieu de résidence, les trois dates proposées vous sont ouvertes et le choix de la date peut donc se faire selon votre convenance.

Dans le cas où il vous serait totalement impossible d'inscrire vos enfants aux dates mentionnées ci-dessus, veuillez contacter Madame Françoise Maurice au 09.70.26.10.44 (uniquement entre 10h et 12h et entre 13h30 et 15h) afin de convenir d'une date de votre choix. Il est bon de préciser qu'**AUCUNE** inscription ne sera prise en compte après le vendredi 26 juin 2015 (sauf cas très exceptionnel). Passé cette date les inscriptions se feront à la rentrée tout en sachant qu'un délai sera nécessaire pour celle-ci.

N'oubliez pas de vous munir de votre numéro CAF, nécessaire pour finaliser l'inscription de votre (vos) enfant(s). Les documents vous seront remis le jour de l'inscription. Afin d'éviter tout risque de perte et dans le but de récolter de façon exhaustive toutes les informations, il ne sera pas possible que les papiers soient donnés ou rendus par les professeurs des écoles, le personnel de transport, le personnel de la garderie ou bien encore transmis par l'intermédiaire des enfants.

Notez qu'inscrire son enfant n'engage à rien, mais que cela peut s'avérer très utile dans le cas où ce dernier devrait déjeuner à la cantine, ne serait-ce qu'une fois dans l'année. En effet, durant l'année scolaire, un délai est nécessaire afin d'enregistrer l'inscription.

**RESTAURATION SCOLAIRE
SIVOS DE RICARVILLE-DU-VAL**

INSCRIPTION pour l'année scolaire 2015-2016

FICHE DE RENSEIGNEMENT ENFANT

Nom de la Famille	
-------------------	--

Nom Enfant	
Prénom Enfant	
Sexe	<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin
Date de naissance	___/___/20___
Lieu et Département de naissance	
Niveau scolaire – rentrée 2015-2016 (classe)	
Nom de l'enseignant(e)	
Déjeunera	<input type="radio"/> pendant toute l'année scolaire <input type="radio"/> Lundi* <input type="radio"/> Mardi* <input type="radio"/> Jeudi* <input type="radio"/> Vendredi* <i>* cochez le(s) jour(s) souhaité(s)</i> <input type="radio"/> occasionnellement
Jour de la rentrée	<input type="radio"/> déjeunera <input type="radio"/> ne déjeunera pas

**RESTAURATION SCOLAIRE
SIVOS DE RICARVILLE-DU-VAL**

INSCRIPTION pour l'année scolaire 2015-2016

FICHE DE RENSEIGNEMENT FAMILLE

Responsable légal 1 :

Qualité	<input type="radio"/> père <input type="radio"/> mère <input type="radio"/> tuteur <input type="radio"/> autre : _____
Nom	_____
Prénom	_____
Adresse complète	_____
Téléphone Fixe	_____
Téléphone Portable	_____
Téléphone Professionnel	_____
Adresse Mail	_____
Profession	_____
Employeur	_____

Responsable légal 2 :

Qualité	<input type="radio"/> père <input type="radio"/> mère <input type="radio"/> tuteur <input type="radio"/> autre : _____
Nom	_____
Prénom	_____
Adresse complète	_____
Téléphone Fixe	_____
Téléphone Portable	_____
Téléphone Professionnel	_____
Adresse Mail	_____
Profession	_____
Employeur	_____

Situation familiale : mariés/pacsés concubinage séparés/divorcés veuf

Numéro CAF : _____

En cas de séparation ou de divorce

Qui a la charge de l'enfant : _____

L'autre parent est-il autorisé à venir récupérer l'enfant : OUI NON

Autre(s) personne(s) susceptible(s) de récupérer l'enfant :

Nom(s) et Prénom(s) : _____

Téléphone : _____

**RESTAURATION SCOLAIRE
SIVOS DE RICARVILLE-DU-VAL**

INSCRIPTION pour l'année scolaire 2015-2016

FICHE DE RENSEIGNEMENT SANITAIRE

En cas d'accident, l'équipe périscolaire du SIVOS doit prévenir la famille par les moyens les plus rapides. Il est donc indispensable que vous complétiez les informations suivantes. En cas d'urgence, un enfant accidenté ou malade est orienté et transporté par les services de secours d'urgence vers l'hôpital le plus adapté. Il va sans dire que l'omission, volontaire ou non, d'informations concernant la santé de votre enfant pourrait mettre gravement en danger la vie de ce dernier, et déchargerait la présidence et le personnel du SIVOS de toute responsabilité.

Nom de l'Enfant : _____ Prénom de l'Enfant : _____

Date de naissance : ___/___/ 20__

Personne(s) à prévenir en cas d'urgence :

Nom et Prénom	Qualité	Tel. Fixe	Tel. Portable	Tel. Pro

SANTÉ DE L'ENFANT :

Antécédents (opération, accidents, ...) : _____

Affection cardiaque : OUI NON

Insuffisance rénale : OUI NON

Diabète : OUI NON

Hémophilie : OUI NON

Épilepsie : OUI NON

Autres problème(s) de santé : _____

Médicaments que l'enfant ne supporte pas : _____

Traitement de longue durée : _____

Dernières vaccinations : _____

Nom et numéro de tel du médecin traitant : _____

AUTORISATION D'INTERVENTION CHIRURGICALE :

Nous soussignés, _____, autorisons l'anesthésie de notre fils/fille _____ au cas où, victime d'un accident ou d'une maladie aiguë à évolution rapide, il/elle aurait à subir une intervention chirurgicale.

Fait à _____, le ___/___/ 20__.

Signature(s) :

**RESTAURATION SCOLAIRE
SIVOS DE RICARVILLE-DU-VAL**

INSCRIPTION pour l'année scolaire 2015-2016

FICHE DE RENSEIGNEMENT TRÉSORERIE

Nom Enfant	
Prénom Enfant	
Sexe	<input type="radio"/> Masculin <input type="radio"/> Féminin
Date de naissance	___/___/20___

Responsable légal 1 :

Qualité	<input type="radio"/> père <input type="radio"/> mère <input type="radio"/> tuteur <input type="radio"/> autre : _____
Nom	
Prénom	
Adresse complète	
Téléphone Fixe	
Téléphone Portable	
Téléphone Professionnel	
Adresse Mail	
Profession	
Employeur	

Responsable légal 2 :

Qualité	<input type="radio"/> père <input type="radio"/> mère <input type="radio"/> tuteur <input type="radio"/> autre : _____
Nom	
Prénom	
Adresse complète	
Téléphone Fixe	
Téléphone Portable	
Téléphone Professionnel	
Adresse Mail	
Profession	
Employeur	

Numéro CAF : _____

**RESTAURATION SCOLAIRE
SIVOS DE RICARVILLE-DU-VAL**

**INSCRIPTION pour l'année scolaire 2015-2016
CANTINE SCOLAIRE DU SIVOS DE RICARVILLE/FREULLEVILLE/SAINT VAAST
D'EQUIQUEVILLE**

**RESTAURATION SCOLAIRE
SIVOS DE RICARVILLE-DU-VAL**

INSCRIPTION pour l'année scolaire 2015-2016

Règlement Intérieur

I. Le dossier d'inscription :

Les inscriptions se font auprès de Madame Maurice Françoise lors des différentes permanences d'ouvertes au public.

Toute inscription est à l'année, il n'est pas possible de déjeuner occasionnellement.

Pour les enfants qui ne mangeront pas chaque jour de la semaine, les jours seront définis lors de l'inscription.

Les inscriptions faites durant l'année nécessiteront un délai d'enregistrement. Seuls les enfants inscrits pour l'année scolaire en cours peuvent prendre leurs repas à la cantine.

Le SIVOS se réserve le droit de refuser l'inscription à la cantine lorsque des dettes relatives à la restauration sont en cours. Néanmoins, chaque cas sera étudié avec les familles concernées.

En cas de difficulté particulière, les familles pourront se renseigner au centre des impôts d'Envermeu afin de trouver une solution.

En cas de changement de domicile (Hors SIVOS), vous serez tenus de prévenir la cantine.

II. Correspondance :

Un numéro de téléphone fixe d'une personne joignable le midi doit y figurer obligatoirement. Les téléphones portables ne sont pas joignables à partir de la salle polyvalente (la ligne installée est une ligne « restreinte »). Le numéro de téléphone et le nom de la personne seront donnés au personnel qui garde les enfants dans la cour de l'école de Freulleville le midi.

Ne pas téléphoner (Sauf Urgence) durant le service (11 :45 – 13 :20).

(Répondre à une communication téléphonique monopolise un adulte qui n'a plus les yeux sur les enfants à surveiller.

Ne pas téléphoner au domicile du personnel de la cantine (vie familiale à préserver).

Ne pas déposer de papier concernant les absences dans les boîtes à lettre du personnel.

III. Absences non justifiée :

Les absences non justifiées seront à régler.

RESTAURATION SCOLAIRE SIVOS DE RICARVILLE-DU-VAL

INSCRIPTION pour l'année scolaire 2015-2016

Les absences pour raison de santé seront prises en compte avec production d'un certificat médical remis impérativement au SIVOS ou au personnel d'encadrement dès le début de l'absence. Mais il y aura tout de même un repas à régler car celui-ci aura été commandé.

IV. Organisation du service de restauration scolaire :

Les heures d'ouverture de restaurant scolaire sont fixées par le SIVOS de manière à assurer la bonne marche de ce dernier (11:45 – 13:20).

Trois services sont assurés en fonction des différents horaires des enfants.

Le menu de la semaine sera affiché sur les tableaux d'affichage des écoles.

V. Sécurité/Assurance :

Les enfants doivent impérativement être assurés pour les dommages causés à des tiers et subis par eux-mêmes.

Les enfants non-inscrits à la cantine ne pourront pas être accueillis par le personnel.

VI. Jeux/Jouets :

Pour une homogénéité des règlements cantines-écoles, nous demandons aux enfants de ne pas apporter d'objets dangereux ou de valeur, argent, téléphone portable, jeux personnels, sucrerie.

Des jouets et des jeux sont mis à leur disposition, soit à la garderie pour ceux qui la fréquente, ou dans la cour d'école de Freulleville pour les enfants cantiniers.

Nous demandons donc aux parents de veiller à ce que les enfants ne rapportent pas, chez eux, un objet qu'ils auraient pris (Eléments de puzzle, Lego, pièce diverses...). Si vous en trouviez un chez vous, merci de le rapporter.

VII. Tarif et Modalités de paiement :

Le prix du repas est fixé comme suit pour l'année 2015/2016 à **2,50 euros**.

Suite à cette inscription, les parents reçoivent une facture mensuelle correspondant au nombre de repas pris par l'enfant.

RESTAURATION SCOLAIRE SIVOS DE RICARVILLE-DU-VAL

INSCRIPTION pour l'année scolaire 2015-2016

Les parents devront s'acquitter du paiement des factures par chèque bancaire à l'ordre du Trésor Public d'Envermeu.

VIII. Discipline et respect :

La règle de vie du restaurant scolaire exige des enfants un maintien décent, politesse et obéissance envers le personnel de la cantine.

Au quotidien, le personnel est chargé de veiller au respect du présent règlement.

En cas de non-respect des règles de vie, plusieurs niveaux de sanction seront appliqués :

- 1- Rappel des règles et/ou punition adapté :
Le personnel de cantine pourra prononcer des sanctions mesurées en fonction de la gravité de la faute.

- 2- Avertissement :
L'attribution d'avertissement sera transmise aux parents de l'enfant concerné via une feuille d'information.

- 3- Exclusion temporaire :
Après les convocations entre le SIVOS et les parents de l'enfant concerné, si le comportement ne s'améliore pas, une mesure d'exclusion temporaire peut être décidée.

- 4- Exclusion définitive :
La mesure d'exclusion définitive sera ordonnée après un conseil qui réunira les parents d'élèves, le personnel de la cantine ainsi que les représentants du SIVOS.

IX. Respect des locaux :

Il est demandé aux parents de sensibiliser leurs enfants au respect du matériel et des locaux mis à leur disposition. Toute dégradation constatée entraînerait la responsabilité civile des parents et par conséquent une demande de réparation.

X. Mesure d'urgence :

Lors de toute inscription, un questionnaire est remis demandant de préciser les allergies ou problèmes de santé spécifique aux enfants, ainsi que les coordonnées du médecin traitant.

Dans le cas d'enfant malade, l'encadrement n'est pas habilité à délivrer des médicaments.

RESTAURATION SCOLAIRE SIVOS DE RICARVILLE-DU-VAL

INSCRIPTION pour l'année scolaire 2015-2016

L'admission à la cantine des enfants atteints d'allergies ou d'intolérance alimentaire, de troubles de la santé, s'effectuera selon les règles en vigueur après une démarche concertée entre la famille, la direction de l'école et le SIVOS.

En cas d'accident, le représentant légal autorise le personnel de la cantine à prendre toutes mesures d'urgence que nécessiterait l'état de l'enfant.

XI. Coordonnées :

Salle polyvalente de Freulleville :

Tel : 09 70 26 10 44

SIVOS de Ricarville, Freulleville, Saint Vaast d'Equiqueville :

Mairie de Ricarville

8, Rue du charme

76510 Ricarville du val.

Tel : 02 35 83 49 40

Email : sivosdesvallees@gmail.com

Centre Des Impôts :

Envermeu trésor Public

1, rue du 11 novembre

76630 Envermeu.

Tel : 02 35 85 71 33

XII. Acceptation du règlement :

La restauration scolaire est un service proposé aux familles. Il n'a pas de caractère obligatoire.

Un exemplaire est donné à chaque famille, lors de l'inscription.

L'entrée dans le restaurant scolaire suppose l'adhésion totale au présent règlement.

Les parents doivent nous aider à faire respecter ce règlement en rappelant à leurs enfants, les règles élémentaires qu'impose la vie en collectivité.

Ce règlement intérieur a été élaboré dans un seul et unique objectif :

Permettre à vos enfants de faire du temps de repas un moment de détente et convivialité.

Fait à Ricarville,

Le

Le SIVOS.

Le

Les parents